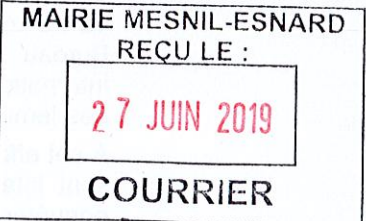


Dossier suivi par :
Domitille RINAUDO
Tél. : 02 35 52 49 95
Christophe DUHAMEL
Tél : 02 35 52 49 73
Ema MERDAD
Tél : 02 35 52 49 70



Affaires
Généralistes

Madame, Monsieur le Maire
Mairie Le Mesnil-Esnard
Place du Général de Gaulle
76240 Le Mesnil-Esnard



Rouen, cf cachet de la poste
N°2018_30816_DR14-SES76

Objet : enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

L'enquête a lieu tout au long de l'année auprès d'un échantillon de logements tirés aléatoirement sur l'ensemble du territoire. Certains de ces logements se situent dans votre commune. Ces ménages seront interrogés par Madame Martel, enquêtrice de l'Insee, munie d'une carte officielle. Ils sont prévenus individuellement par lettre et informés du nom de l'enquêtrice.

La participation à l'enquête est obligatoire. Les réponses fournies lors des entretiens restent confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation, et serviront uniquement à l'établissement de statistiques.

Le travail de l'enquêtrice sera facilité si cette enquête est annoncée soit dans votre journal d'informations municipales, soit par affichage public ou voie de presse. Une proposition de texte à insérer est jointe à ce courrier.

Si quelques administrés inquiets ou réticents s'adressent à vos services, je vous serais obligé de veiller à ce que le meilleur accueil leur soit fait pour qu'ils soient renseignés.

Des informations relatives à l'enquête et à son calendrier sont disponibles sur le site internet de l'Insee.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur régional,



Daniel BRONDEL

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête, reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire, en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Visas n°2019T005EC et n°2019X001EC du Ministre de l'économie et des finances, valables pour l'année 2019. Les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées à l'Insee. La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête. Elle garantit aux personnes concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès de l'Insee.

Site du Cnis : <http://www.cnis.fr>